Le Palmarès 2013 de l'information

Le Palmarès de l'information porte sur l'information fournie à *Prescrire* par les firmes pour les médicaments présentés dans le "Rayon des Nouveautés" durant l'année 2013.

Les synthèses de *Prescrire* sur les nouvelles spécialités ou les nouvelles indications autorisées s'appuient sur une large recherche documentaire visant à réunir les données d'évaluation, notamment cliniques. Les textes sur les changements conséquents des médicaments déjà commercialisés, sur les arrêts de commercialisation ou sur les copies s'appuient sur des informations solidement vérifiées.

En plus des recherches dans des ouvrages de référence et des bases de données bibliographiques, la Rédaction effectue des recherches sur les sites internet d'agences du médicament, d'organismes d'évaluation médico-économique, d'agences d'évaluation en soins de santé et de divers organismes spécialisés, en fonction du domaine thérapeutique. En complément, *Prescrire* interroge régulièrement les agences du médicament sur des sujets précis ou pour leur demander des documents qui ne sont pas diffusés publiquement. Et *Prescrire* consulte d'autres revues indépendantes de thérapeutique, membres de l'International Society of Drug Bulletins (ISDB), comme l'est *Prescrire*, et d'autres institutions indépendantes concernées par l'évaluation du médicament.

Quantité de données non divulguées. Pour chaque médicament analysé, *Prescrire* interroge aussi la ou les firmes(s) qui le commercialise(nt) en France, de façon à prendre en compte toutes les données d'évaluation ayant conduit à l'autorisation de mise sur le marché (AMM) ou à une modification de l'AMM, y compris les données qui n'ont pas été publiées. Ces données non publiées (telles que des rapports de synthèse clinique ou des rapports périodiques d'effets indésirables, alias PSUR) sont détenues, d'une part, par la firme qui a obtenu l'AMM, et d'autre part, par l'agence du médicament qui a examiné la demande d'AMM.

Comme les autres Palmarès *Prescrire*, celui de l'information est établi méthodiquement et en toute indépendance des firmes et des agences, selon le règlement disponible sur le site www.prescrire.org.

Firmes à l'honneur (par ordre alphabétique)

- Première nommée : **EG Labo**
- Puis : **Chauvin**, **GlaxoSmithKline**, **Lucane Pharma**, **Medac**, **Novartis Vaccines and Diagnostics**, **Reckitt Benckiser Pharmaceuticals**, **Viropharma**

Lanternes rouges (par ordre alphabétique)

- **Bayer Santé**, **Boehringer Ingelheim**, **Bristol-Myers Squibb**, **Gilead Sciences**, **Novartis Pharma**, **Pfizer**, **Roche**, **Servier**, **Takeda**

Des firmes responsables lèvent le voile. Certaines firmes répondent aux demandes d'information de *Prescrire* dans des délais raisonnables et fournissent une documentation approfondie et pertinente, notamment des données non publiées. Ces firmes méritent d'être "à l'honneur". En particulier, celles qui ont informé *Prescrire* très tôt, parfois spontanément, fournissant des données indispensables, exhaustives ou détaillées, sont "Premières nommées".

Qu'ont donc à cacher certaines firmes ? D'autres firmes ne répondent pas, ou à peine, ou trop irrégulièrement, aux demandes d'information de *Prescrire*. Certaines répondent le plus tard possible et ne fournissent pas une information de qualité solidement exploitable. D'autres encore omettent les données les plus pertinentes. Les prétextes sont familiers : manque de disponibilité ; lenteurs administratives ; confidentialité des données cliniques ; désaccord de la maison mère ; rétention d'information suite à une synthèse de *Prescrire* défavorable ; etc.

Les "Lanternes rouges de l'information" soulignent le cumul de carences documentaires de certaines firmes.

Aux firmes de relever le défi de l'information. Certaines firmes continuent à fournir à *Prescrire* une information de qualité. Elles ont décidé d'avoir une attitude responsable face aux enjeux de santé auxquels elles contribuent.

Mais d'autres firmes se referment sur leurs secrets ou développent un savoir-faire dans la communication promotionnelle et semblent ne plus trouver d'intérêt à diffuser de manière responsable une information sur les médicaments qu'elles commercialisent. La rétention des informations défavorables à leurs médicaments est choisie par certaines firmes pour préserver leur commerce, à court terme. Pourtant, la transparence est le seul témoin durable de leur crédibilité, et constitue un des critères du choix d'un médicament, à côté de l'efficacité, des effets indésirables, de la praticité, et du prix.

Souhaitons qu'un nombre croissant de firmes relèvent ce défi.

©Prescrire

Prescrire rend visible, dans chaque synthèse sur un médicament, la capacité de la firme à documenter la Rédaction, à l'aide de quatre vignettes qui symbolisent son degré de transparence (la cotation est présentée dans ce numéro p. 90).

Téléchargé sur prescrire.org le 30/04/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement